

ALERTE À L'INDUSTRIE

MORT

Travailleur de broyeuse de résidus meurt emmêlé dans un convoyeur

Que s'est-il produit?

Un travailleur, possédant plus de 20 ans d'expérience, travaillait seul à la broyeuse de résidus, qui diminue la grosseur des résidus pour leur réutilisation en carburant. Étant donné que la scierie fermait pour la journée, un collègue s'est rendu à la broyeuse de résidus et a découvert le travailleur emmêlé dans le rouleau et la courroie d'alimentation dans un endroit à accès restreint sous le convoyeur. Une brouette était sur le côté à proximité des pieds du travailleur mort, qui étaient suspendus à environ 45 centimètres (18 pouces) du sol.

Pourquoi ceci s'est-il produit?

Une enquête a permis de déterminer que le bras droit du travailleur a été la première partie de son corps à être saisie par le dispositif d'alimentation. Malgré le fait que personne n'a été témoin de l'incident, un examen des lieux, peu de temps après, a permis de découvrir que les chaînes de sécurité avaient été enlevées afin d'accéder à la zone à accès limitée pour nettoyer ou pour essayer d'enlever quelque chose qui était coincée dans le convoyeur. (Les tâches du travailleur comprenaient dégager les encombrements et nettoyer le bran de scie.) Le convoyeur n'avait ni été arrêté, ni verrouillé au moment de l'incident mortel.

Comment peut-on prévenir ce genre d'incident?

La zone de la broyeuse, dans la scierie où l'incident s'est produit, comportait des mises en garde sur le verrouillage et les chaînes avaient des panneaux d'avertissement. Les mises en garde affichées, les affiches d'avertissement, la formation sur le verrouillage et les procédures de verrouillage écrites sont toutes de bonnes intentions, mais elles ne peuvent prévenir une seule blessure ou un seul décès d'un travailleur à moins que leur message soit surveillé et exercé chaque fois sans défaut, chaque quart de travail de chaque jour.

Parce que le travailleur était seul dans la zone de la broyeuse au moment de sa mort, seulement son propre jugement des risques en cause pour les gestes posés aurait pu le sauver. La nature répétitive des travaux avec des machines peut faire en sorte que nous sommes aveugles aux dangers que pose de toute déviation à la procédure de verrouillage. Le fait de s'en être sorti en prenant un « raccourci », même si ce n'est qu'une seule fois, accentue ce manque de vision des dangers. C'est pour cette raison qu'une surveillance et une mise en application vigilantes des procédures de verrouillage par tous les travailleurs, superviseurs et directeurs sont si importantes. La règle de verrouillage est très simple : la machine doit être arrêtée, mise à l'arrêt et dans un état énergétique nul avant qu'un travailleur ne s'en approche pour quelque raison que ce soit.

Suite à cet incident traumatisant, la compagnie a renforcé une campagne vigoureuse sur le verrouillage de façon plus fréquente, y compris des rapports de formation signés et classés. La seule façon d'arrêter la vague de décès liés au verrouillage qui frappe l'industrie forestière de l'Ontario comme une plaie est que toutes les compagnies entament des campagnes aussi vigoureuse sur le verrouillage pour surveiller et assurer la mise en application des procédures de verrouillage et pour tous les travailleurs de respecter ces procédures sans exception.

www.ofswa.on.ca